

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 ter

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) R. DEWEERDT. Date et signature (2) : 25/06/96.

2. Intitulé de la section : (2)

HABILLEMENT: CONFECTION MASCULINE

CODE (3)	<u>5234.04.520.F1</u>
----------	-----------------------

3. Finalités de la section : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Classement de la section :

(1) Enseignement secondaire du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :  
Signature du Président du Conseil supérieur :

5. Titre délivré à l'issue de la section :

CERTIFICAT D'HABILLEMENT : CONFECTION MASCULINE  
l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale

6. Modalités de capitalisation :

6.1. Organigramme de la section

6.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée

Repris en annexe n° 2 de 2 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile  
 (2) A compléter  
 (3) Réservé à l'Administration

Code de la section : (3)	523404520F1
--------------------------	-------------

## 7. Unités constitutives de la section :

<u>Intitulés</u> (2)	<u>Classement des U.F.</u> (2) (4)	<u>Code des U.F.</u> (5)	<u>Unités déterminantes</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
<b>HABILLEMENT:</b> techniques spécifiques masculines: <i>chemises et gilets</i>	ESST	523405V21FA		240
<b>HABILLEMENT:</b> techniques spécifiques masculines: <i>pantalons</i>	ESST	523406V21FA		240
<b>HABILLEMENT:</b> techniques spécifiques masculines: <i>veston/manteau/imperméable</i>	ESST	523407V21FA	X	320
<b>HABILLEMENT:</b> <i>confection masculine: blouse intégrée</i>	ESST	523404V22FA		60

<b>TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION</b>	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (2)	860
B) nombre de périodes professeur (2)	860

## 8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire) :

Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) (2)

## 9. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*Avis favorable 16/03/96 D Lapoye*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISoire - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : .....

Signature :

28 AOUT 1996

A COLLINET  
INSP. COORD.

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

(4) Soit ESIT, ESIG, ESST, ESSQ, SCTE, SCEC, SCAG, SCPA, SCSO, SCPE, SCMA

(5) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'Administration

HABILLEMENT: CONFECTION MASCULINE

ANNEXE 1

Finalités de la section:

A l'issue de cette section, l'étudiant maîtrisera les techniques spécifiques de coupe et d'exécution de vêtements masculins de type:

- \* Chemises et gilets
- \* Pantalons
- \* Veston- manteau- imperméable

La formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de l'autonomie et de la créativité. Elle fournira les éléments de base à la polyvalence requise pour l'insertion professionnelle d'un opérateur polyvalent.

HABILLEMENT: CONFECTION MASCULINE

Modalités de capitalisation:

- Organigramme de la section

Pour obtenir le titre d' opérateur polyvalent , le candidat aura obtenu:

- dans un premier temps, l'attestation de réussite de l'unité de formation:

TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES CHEMISES ET GILETS

- dans un deuxième temps, l'attestation de réussite de l'unité de formation:

TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES PANTALONS

- dans un troisième temps, l'attestation de réussite de l'unité de formation:

TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES VESTON/ MANTEAU/ IMPERMEABLE

- et, enfin, l'attestation de réussite de l'unité de formation :

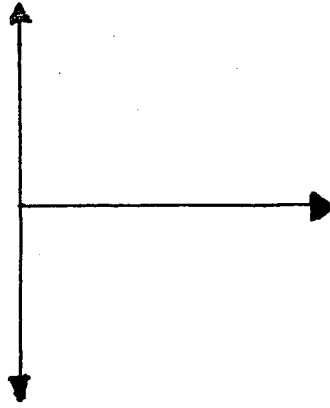
TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES EPREUVE INTEGREE

Le schéma suivant synthétise les modalités de capitalisation des unités de formation de la section:

Voir feuille annexe.

TECHNIQUES SPECIFIQUES  
MASCULINES  
PANTALONS

TECHNIQUES SPECIFIQUES  
MASCULINES  
CHEMISES ET GILETS



TECHNIQUES SPECIFIQUES  
MASCULINES  
VESTON / MANTEAU / IMPER



TECHNIQUES SPECIFIQUES  
MASCULINES  
EPREUVE INTEGREE

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) **R. DEWEERDT**..... Date et signature (2) : **25.6.96**

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

..... **HABILLEMENT : TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES**.....  
Initiation à la technique du.....  
..... **CHEMISES ET GILETS**.....

CODE (3)	5234 05 U 21 F1
----------	-----------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- X (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 4 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

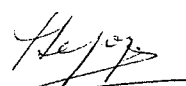
Code de l'unité de formation : (3) 523405 U 21 F1

## 11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u>		<u>Code U</u> (2) (5)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
	(2)	(4)		
<u>HABILLEMENT:</u>				
<u>TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES</u>				
Chemises et gilets	CTPP		D	192
<u>2. Part d'autonomie</u>	XXXXXXXX		P	48
			Total des périodes	240

## 12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :Avis favorable 16/08/96 b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

28 AOUT 1996

Date : .....

  
 Signature : A. COLLINET  
 INSP. COORD.

14/06/1996

ANNEXE 1

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINESUNITE 1 E.S.S.T.CHEMISES ET GILETSPrincipales finalités de l'enseignement de Promotion Sociale:

Conformément au décret du 16/04/1991 ( art. 7 ) les principales finalités de l'enseignement de Promotion Sociale sont de:

- 1° - concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle , sociale, culturelle et scolaire.
- 2° - répondre aux besoins et demandes de formation des entreprises des administrations, de l'enseignement et ; d'une manière générale des milieux sociaux-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de l'unité de formation:

A l'issue de cette formation, l'étudiant aura acquis la maîtrise des techniques propres à la coupe et à la confection de chemises et gilets pour homme. En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de la créativité, du travail en équipe et de l'autonomie.



14/06/1996

ANNEXE 2

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINESUNITE 1 E.S.S.T.CHEMISES ET GILETSConnaissances préalables requises:

Pour être admis comme élève régulier, le candidat doit attester qu'il est capable de réaliser un vêtement simple en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de fabrication.

Est directement admis, le candidat porteur d'un des titres suivants:

- Attestation de réussite de l'unité de formation "Habillement: techniques d'exécution " Niveau ESI ";
- Certificat d'opérateur (trice) en habillement - Niveau ESI;
- Attestation de réussite des cours de l'enseignement secondaire inférieur de Promotion Sociale de régime 2 du domaine de l'habillement;
- Attestation de réussite des cours de l'enseignement secondaire inférieur de Promotion Sociale de régime 1: " Habillement. Agent d'exécution";
- Certificat de qualification ou d'études de 4e année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

14/06/1996

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 1 E.S.S.T.

CHEMISES ET GILETS

Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement:

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de deux étudiants par machine.  
Le regroupement éventuel ne se fera qu'avec des étudiants de la même unité de formation.

14/06/1996

DOC. 8 BIS

ANNEXE 4

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 1 E.S.S.T.

CHEMISES ET GILETS

Programme de cours:

Voir feuilles annexe

CHEMISES ET GILETS

PROGRAMME DE REFERENCE.

OTIONS SPECIFIQUES	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	REALISATIONS
<p><u>ETRE CAPABLE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>identifier, d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.</u></li> <li>- <u>identifier, de sélection, d'utiliser, de connaître l'entretien: des MATIERES:</u></li> <li>- <u>tissus: composition, textures, traitements ou inductions spécifiques aux réalisations</u></li> <li>- <u>cuir, daims, synthétiques</u></li> <li>- <u>entoilages, renforts, matelassages</u></li> <li>- <u>accessoires de mercerie:</u></li> </ul>	<p><u>ETRE CAPABLE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>en coupe</u></li> <li>- <u>d'appliquer le processus d'utilisation d'un patron de ligne ou de modèle ( cfr. bases):</u></li> <li>- <u>identification, sélection, adaptation</u></li> <li>- <u>modifications, transformations, adjonction de détails</u></li> <li>- <u>en découpe</u></li> <li>- <u>d'appliquer les principes relatifs:</u></li> <li>- <u>au placement et à la découpe</u></li> <li>- <u>de les adapter, de les</u></li> </ul>	<p><u>ETRE CAPABLE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>en préparation</u></li> <li>- <u>d'effectuer les entoilages et les renforcements, les matelassages en fonction des réalisations.</u></li> <li>- <u>en assemblage</u></li> <li>- <u>de maîtriser et adapter tout assemblage aux matières et aux procédés.</u></li> <li>- <u>de réaliser des cols:</u></li> <li>- <u>classiques ( en 2 parties)</u></li> <li>- <u>à coins cassés</u></li> <li>- <u>fantaisie, mode ...</u></li> <li>- <u>ouvert</u></li> <li>- <u>tricot</u></li> <li>- <u>de réaliser des poignets:</u></li> <li>- <u>simple</u></li> <li>- <u>double</u></li> </ul>	<p><u>ETRE CAPABLE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>de réaliser des vêtements: dans la gamme de :</u></li> <li>- <u>chemises</u></li> <li>- <u>ville</u></li> <li>- <u>cérémonie</u></li> <li>- <u>fantaisie</u></li> <li>- <u>mode</u></li> <li>- <u>vacances</u></li> <li>- <u>sport</u></li> <li>- <u>polos" Jersey"</u></li> <li>- <u>gilets</u></li> <li>- <u>classiques</u></li> <li>- <u>fantaisie</u></li> <li>- <u>mode</u></li> <li>- <u>cardigans</u></li> <li>- <u>tricot</u></li> <li>- <u>fantaisie</u></li> <li>- <u>mode</u></li> </ul>

CHEMISES ET GILETS

PROGRAMME DE REFERENCE.

<p> <u>fils, baleines, renforts</u>  <u>cols</u>  <u>boutons pressions</u>  <u>matières de contact</u>    <u>du MATERIEL</u>  <u>maîtrise des machines et</u>  <u>tachements</u>  <u>P., P.S., P.R.</u>  <u>manipulation:</u>  <u>de la presse à balancier</u>  <u>des machines outils</u>  <u>spécifiques au découpage,</u>  <u>au piquage et au repassage</u>  <u>visite en atelier)</u>    <u>être capable d'appliquer,</u>  <u>lapter, compléter les</u>  <u>opérations d'ensemble (cfr.</u>  <u>uses) concernant les</u>  <u>documents, les principes</u>  <u>'O.S.T., les règles</u>  <u>'hygiène, de sécurité,</u>  <u>'ergonomie et les</u>  <u>connaissances esthétiques.</u> </p>	<p> <u>compléter en fonction des</u>  <u>matières et des procédés</u>  <u>d'exécution.</u> </p>	<p> <u>de réaliser des fentes:</u>  - indéchirable  - chevesse  - fantaisie, mode...  <u>de réaliser des boutonnages:</u>  - patte  - caché  - patte " polo" simple  double  fantaisie  <u>de réaliser des poches:</u>  - passepoilées  - à griffe  - gilet  - mode ...  <u>de monter:</u>  - des cols  - des parementures  - des poignets  - des manches rapportées,  raglans ...  <u>d'apparier les doublures</u>  <u>aux vêtements</u> </p>
---	---	--

CHEMISES ET GILETS

PROGRAMME DE REFERENCE.

en achèvement

de réaliser des fermetures:

- mode
- pose de fermetures à glissière détachable
- pose d'oeillets, de pressions de contact
- pose de boucles
- boutonnères, boutons...

de réaliser les ceintures

Les techniques d'exécution  
DOIVENT faire l'objet  
d'apprentissages systéma  
ques.  
( exercices techniques)

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 1 E.S.S.T.

CHEMISES ET GILETS

Fixation des capacités terminales:

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable d'exécuter des chemises et des gilets pour homme selon une méthode rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

En particulier, l'évaluation portera notamment sur les capacités de l'étudiant à :

- sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- utiliser le matériel et les accessoires spécifiques à chaque réalisation;
- adapter et transformer, au départ du patron de taille standard, de patron de base, de ligne et de modèle pour les différents types de vêtements repris au programme;
- calculer de manière économique les métrages de tissu;
- découper la matière;
- adapter les vêtements aux mesures et sur corps, au départ de toiles de taille standard.

14/06/1996

DOC. 8 BIS

ANNEXE 6

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 1 E.S.S.T.

CHEMISES ET GILETS

Profil du chargé de cours:

Enseignant possédant la qualification requise: soit avoir une formation:

- en coupe et gradation pour homme
- en confection pour homme

De plus, dans l'intérêt du bon fonctionnement de la section, il est souhaitable de donner la priorité à un enseignant possédant de l'expérience utile.



**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) **R. DEWEERDT**..... Date et signature (2) : 25.6.96

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)  
..... **HABILLEMENT : TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES...**  
Initiation.à.la.technique.du.....  
..... **PANTALONS** .....

CODE (3)	5 2 3 4 0 6 U 21 F1
----------	---------------------

- 3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)
- 4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)
- 5. Classement de l'unité de formation :

- X (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification  
du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

- 6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)
- 8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 3 page(s) (2)
- 9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)
- 10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

Code de l'unité de formation : (3) 5234 06 U 21 F1

## 11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (4)	<u>Code U</u> (2) (5)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
HABILLEMENT			
TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES			
PANTALONS	CTPP	D	192
2. <u>Part d'autonomie</u>	XXXXXXXXXX	P	48
		Total des périodes	240

## 12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Avis favorable 16/08/96 Th Lepage

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

  
 A. COLLINET  
 INSP. COORD.

28 AOUT 1996

Date : .....

Signature :

14/06/1996

DOC. 8 BIS

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

ANNEXE 1

UNITE 2 E.S.S.T.

PANTALONS

Principales finalités de l'enseignement de Promotion Sociale:

Conformément au décret du 16/04/1991 ( art. 7 ) les principales finalités de l'enseignement de Promotion Sociale sont de :

- 1° - concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- 2° - répondre aux besoins et demandes de formation des entreprises des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale des milieux sociaux-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de l'unité de formation:

A l'issue de cette formation, l'étudiant aura acquis la maîtrise des techniques propres à la coupe sur mesures et à la confection de pantalons pour homme. En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de la créativité, du travail en équipe et de l'autonomie.

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 2 E.S.S.T.

PANTALONS

Connaissances préalables requises:

Pour être admis comme élève régulier, le candidat doit attester qu'il est capable de réaliser un vêtement simple en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de fabrication.

Est directement admis, le candidat porteur d'un des titres suivants:

- Attestation de réussite de l'unité de formation " Habillement:techniques d'exécution " Niveau ESI";
- Certificat d'opérateur (trice) en habillement - Niveau ESI;
- Attestation de réussite des cours de l'enseignement secondaire inférieur de Promotion Sociale de régime 2 du domaine de l'habillement.
- Attestation de réussite des cours de l'enseignement secondaire inférieur de Promotion Sociale de régime 1 "Habillement. Agent d'exécution";
- certificat de qualification ou d'études de 4<sup>e</sup> année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

14/06/1996

DOC. 8 BIS

ANNEXE 3

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 2 E.S.S.T.

PANTALONS

Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement éventuel:

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de deux étudiants par machine.  
Le regroupement éventuel ne se fera qu'avec des étudiants de la même unité de formation.

14/06/1996

DOC. 8 BIS

ANNEXE 4

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 2 E.S.S.T.

PANTALONS

Programme du cours:

Voir feuilles annexe.

## PROGRAMME DE REFERENCE.

NOTIONS SPECIFIQUES	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	REALISATIONS
<u>ETRE CAPABLE:</u>	<u>ETRE CAPABLE:</u>	<u>ETRE CAPABLE:</u>	<u>ETRE CAPABLE:</u>
<u>identifier, d'utiliser le vocabulaire spécifique toutes les notions étudiées.</u>	<u>en coupe</u> <u>tracer un patron (suivant légende) de pantalon aux mesures types et personnelles:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prise des mesures</li> <li>- étude des conformations (ventru, renversé...)</li> <li>- tracé du patron de base</li> <li>- modifications, transformations, adjonction de détails</li> </ul>	<u>en préparation</u> <u>d'effectuer les entoilages, renforcements et le cambrage en fonction des réalisations.</u>  <u>en assemblage</u>	<u>de réaliser des vêtements dans la gamme de :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pantalons classiques</li> <li>- pantalons " mode "</li> <li>- Jean's</li> <li>- short- bermuda...</li> </ul>
<u>les MATIERES</u> <u>tissus: composition, textures, traitements spécifiques aux réalisations</u> <u>entoilages, renforts</u> <u>accessoires de mercerie:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>-fil</li> <li>-adésif ceinture</li> <li>-fermetures à glissière</li> <li>-bocles, agrafes</li> <li>-talonnaire</li> <li>-satin, croisé</li> <li>-bougran</li> </ul>	<u>( visite d'un atelier de coupe travaillant en D.A.O.)</u>  <u>en découpe</u> <u>appliquer les principes relatifs:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au placement et à la découpe</li> <li>- de les adapter, de les compléter en fonction des matières et des procédés d'exécution.</li> </ul>	<u>de maîtriser et adapter tout assemblage aux matières et aux procédés.</u>  <u>de réaliser des poches:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- oblique</li> <li>- révolver (avec patte, fermoir, fantaisie...)</li> <li>- cavalière</li> <li>- plaquées "Jean's "</li> </ul>	<u>selon les méthodes et techniques industrielles.</u>

PANTALONS

14/06/1996 PROGRAMME DE REFERENCE.

du MATERIEL

maîtrise des machines et  
attachements  
P.P., P.S., S.R.

manipulation:

- table aspirante
- presse à balancier
- machines outils  
spécifiques au découpage  
au piquage et au  
repassage.

d'apparier les doublures  
aux pantalons

en achèvement

de réaliser:

- des fermetures
- des boutonnières "Tailleur"
- pose des agrafes
- pose la talonnière
- le revers du bas de  
pantalon

Les techniques d'exécution  
DOIVENT faire l'objet  
d'apprentissages  
systématiques.(exercices  
techniques)

re capable d'appliquer,  
apter, compléter les  
tions d'ensemble (cfr.  
ses) concernant les  
cuments, les principes  
O.S.T., les règles  
hygiène, de sécurité,  
ergonomie et les  
nnaissances  
thétiques.



HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 2 E.S.S.T.

PANTALONS

Fixation des capacités terminales:

Au terme de la formation , l'étudiant sera capable d'exécuter des pantalons sur mesures pour homme, selon une méthode rationnelle répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

En particulier, l'évaluation portera notamment sur les capacités de l'étudiant à :

- tracer, adapter, transformer un patron sur mesures selon une légende spécifique pour les différents pantalons repris au programme;
- calculer de manière économique les métrages de tissus;
- découper la matière;
- sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- utiliser le matériel et les accessoires spécifiques à chaque réalisation;
- adapter le vêtement aux mesures et sur corps.

14/06/1996

DOC. 8  
ANNEXE 6

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 2 E.S.S.T.

PANTALONS

Profil du chargé de cours:

Enseignant possédant la qualification requise: soit avoir une formation:

- en coupe et gradation pour homme
- en confection pour homme

De plus, dans l'intérêt du bon fonctionnement de la section, il est souhaitable de donner la priorité à un enseignant possédant de l'expérience utile.

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) **R. DEWEERDT**..... Date et signature (2) : **25.6.96**

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)  
 ..... **HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES**.....  
 Initiation.à.la.technique.du.....  
 ..... **VESTON-MANTEAU - IMPERMEABLE**.....

CODE (3)	5 2 3 4 0 7 V 2 1 F 1
----------	-----------------------

- 3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de **1**... page(s) (2)
- 4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de **1**... page(s) (2)
- 5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

- 6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de **1**... page(s) (2)
- 8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de **3**... page(s) (2)
- 9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de **1**... page(s) (2)
- 10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de **1**... page(s) (2)

Code de l'unité de formation : (3) 5 2 3 4 0 7 v 1 1 P 1

## 11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (4)	<u>Code U</u> (2) (5)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
HABILLEMENT :			
TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES			
VESTON -MANTEAU-IMPERMEABLE	CTPP	D	256
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	64
		Total des périodes	320

## 12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*AVIS favorable 16/08/96 D Lepage*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

*A. COLINET*  
INSP. COORD.

Date : ..... 2 8 AOUT 1996 .....

Signature :

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 3 E.S.S.T.

VESTON/ MANTEAU/ IMPERMEABLE

Principales finalités de l'enseignement de Promotion Sociale:

Conformément au décret du 16/04/1991 ( art. 7) les principales finalités de l'enseignement de Promotion Sociale sont de:

- 1° - concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- 2° - répondre aux besoins et demandes de formation des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale des milieux sociaux-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de l'unité de formation:

À l'issue de cette formation, l'étudiant aura acquis la maîtrise des techniques propres à la coupe et à la confection de veston, de manteau et d'imperméable. En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de la créativité, du travail en équipe et de l'autonomie.

## ANNEXE 2

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINESUNITE 3 E.S.S.T.VESTON/ MANTEAU/ IMPERMEABLEConnaissances préalables requises:

Pour être admis comme élève régulier, le candidat doit attester qu'il est capable de réaliser un vêtement pour homme en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de fabrication.

Est directement admis, le candidat porteur d'un des titres suivants:

- Attestation de réussite de l'U.F. :

Habillement: " Techniques spécifiques masculines . Chemises et gilets"  
E.S.S.T.

ET

- Attestation de réussite de l'U.F. :

Habillement: " Techniques spécifiques masculines. Pantalons"  
E.S.S.T.

-----  
- Attestation de réussite de l'U.F. :

Habillement: " Confection mixte à orientation masculine.  
Chemises et gilets. E.S.S.T.

ET

- Attestation de réussite de l'U.F. :

Habillement : "Techniques spécifiques masculines. Pantalons.  
E.S.S.T.

14/06/1996

DOC. 8 BIS

ANNEXE 3

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 3 E.S.S.T.

VESTON/ MANTEAU/ IMPERMEABLE

Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou  
le regroupement:

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de deux étudiants par machine.  
Le regroupement éventuel ne se fera qu'avec des étudiants de la même  
unité de formation.

14/06/1996

DOC. 8 BIS

ANNEXE 4

HABILLEMENT:      TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 3   E.S.S.T.

VESTON/ MANTEAU/IMPERMEABLE

Programme du cours:

Voir feuilles annexe.



OTIONS SPECIFIQUES	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	REALISATIONS
<p><u>ETRE CAPABLE:</u></p> <p>identifier, d'utiliser le cabulaire spécifique à l'ensemble des notions étudiées</p> <p>identifier, sélectionner, utiliser, connaître l'entretien:</p> <p>les MATIERES</p> <p>* Tissus composition, textures, traitements spécifiques aux réalisations</p> <p>* entoilages, renforts</p> <p>* accessoires de mercerie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fils</li> <li>- satin, croisé</li> <li>- bougran</li> <li>- passements, perFOBande</li> <li>- feutre de col</li> <li>- ruban de manche</li> <li>- toiles thermocollantes</li> <li>- renfort de plastron</li> <li>- cordelières</li> <li>- fermetures à glissière détachables simple et</li> </ul>	<p><u>ETRE CAPABLE:</u></p> <p>En coupe</p> <p>d'appliquer le processus d'utilisation d'un patron de ligne ou de modèle (cf. aux techniques de base)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identification, sélection adaptation</li> <li>- modifications, transformations, adjonction de détails</li> </ul> <p>en découpe</p> <p>d'appliquer les principes relatifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au placement et à la découpe</li> <li>- de les adapter, de les compléter en fonction des matières et des procédés d'exécution.</li> </ul>	<p><u>ETRE CAPABLE</u></p> <p>en préparation</p> <p>d'effectuer les entoilages et renforcements, les matelassages et la mise en forme en fonction des réalisations</p> <p>en assemblage</p> <p>de maîtriser et adapter tout assemblage aux matières et aux procédés.</p> <p>de réaliser des poches</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à tiroir</li> <li>- passepoilée</li> <li>- appliquée</li> <li>- plaquée</li> <li>- à griffe ( avec ou sans ferموir)</li> <li>- poitrine</li> <li>- gabardine</li> <li>- fantaisie</li> <li>- mode</li> <li>- ...</li> </ul> <p>de réaliser, de monter</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- col et revers tailleur</li> </ul>	<p><u>ETRE CAPABLE</u></p> <p>de réaliser des vêtements dans la gamme de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vestons</li> <li>- blazer</li> <li>- veston fantaisie</li> <li>- veston sport</li> <li>- manteau</li> <li>- imperméable</li> <li>- parka</li> <li>- ...</li> </ul> <p>selon les méthodes et techniques industrielles</p>

able curseur

\* tissus de garniture

- satin, (col châle)
- daim, cuir ( garniture)
- velours
- ...

du MATERIEL

\* maîtrise des machines et attachements P.P., piqueuse à réparation d'embu; machine à boutonnières tailleur, machine à points invisible;

\* manipulation:

- presse à thermocoller
- table aspirante
- machines outils spécifiques au découpage, au piquage et au repassage

ce capable d'appliquer, apter, compléter les sions d'ensemble (cfr; ses) concernant les uments, les principes ).S.T., les règles d'hygiène de sécurité, d'ergonomie les connaissances esthétiques.

- bas de manche simple et avec fente
- fente du dos et fente latérale
- pose des manches
- pose des épaulettes
- bas de parementure
- surpiqûres de fantaisie
- pattes de garniture
- capuchon
- manches raglan , fantaisie
- bavolet

de réaliser des fermetures

- boutonnage invisible (ga bardine)
- pose de fermetures à glissière avec simple et double curseur

de réaliser des ceintures

d'apparier les doublures aux vêtements

Les techniques d'exécution DOIVENT faire l'objet d'apprentissages systématiques ( exercices techniques)

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 3 E.S.S.T.

VESTON/ MANTEAU/ IMPERMEABLE

Fixation des capacités terminales:

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable d'exécuter des vestons, manteau et imperméable selon une méthode rationnelle répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

En particulier, l'évaluation portera notamment sur les capacités de l'étudiant

- adapter et transformer , au départ du patron de taille standart, de patron de base, de ligne et de modèle pour les différents types de vêtements repris au programme;
- sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- calculer de manière économique les métrages de tissu ;
- découper la matière;
- utiliser le matériel et les accessoires spécifiques à chaque réalisation ;
- adapter les vêtements aux mesures et sur corps.

14/06/1996

DOC. 8 BIS

ANNEXE 6

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 3 E.S.S.T.

VESTON / MANTEAU/ IMPERMEABLE

Profil du chargé de cours:

Enseignant possédant la qualification requise: soit avoir une formation:

- en coupe et gradation pour homme
- en confection pour homme

De plus, dans l'intérêt du bon fonctionnement de la section, il est souhaitable de donner la priorité à un enseignant possédant de l'expérience utile.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION  
EPREUVE INTEGREE

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) R. DEWEERDT

Date et signature (2) : 25.6.96

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :

HABILLEMENT : CONFECTION MASCULINE

CODE (3) 5234.4 V 22 FA

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Sans objet (pas d'annexe n° 2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

8. Programme :

- 8.1. Étudiant Repris en annexe n° 4 de ...3... page(s) (2)
- 8.2. Chargé de cours

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ..... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Révisé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)

5 2 7 4 0 4 U 2 2 F 1

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

- 11.1. Etudiant : (2).....60..... périodes Code U  
Z
- Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.
- 11.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :

<u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement</u> (2)	<u>Code U</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u>	
			- par étudiant (X)	- par groupe d'étudiants (2)
Préparation de l'épreuve intégrée de la section Epreuve intégrée de la section <u>HABILLEMENT :</u> TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES	CTPP	Y	60	
Total des périodes :			60	

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes **MAIS** n'est pas mentionné sur le titre délivré.

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*avis favorable 16/08/96 J. Lepage*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

28 AOUT 1996

A. COLLINET  
INSP. COORD.

Date : .....

Signature :

- (1) Biffer la mention inutile  
(2) A compléter  
(3) Réserve à l'Administration

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 4 E.S.S T

EPREUVE INTEGREE

Principales finalités de l'enseignement de Promotion Sociale:

Conformément au décret du 16/04/1991 ( art. 7 ) les principales finalités de l'enseignement de Promotion Sociale sont de:

- 1° - concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- 2° - répondre aux besoins et demandes de formation des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale des milieux sociaux- économiques et culturels.

Finalités spécifiques de l'unité de formation:

L'épreuve et sa préparation doivent permettre à l'étudiant de démontrer ses connaissances et sa capacité à les utiliser concrètement dans la fabrication d'un veston tant pour l'exercice d'un métier que pour un usage personnel.

14/06/1996

DOC. 8 BIS

ANNEXE 3

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 4 E.S.S.T.

EPREUVE INTEGREE

Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou pour le regroupement:

Il est souhaitable que chaque étudiant puisse disposer individuellement du matériel et des accessoires nécessaires au bon déroulement de l'épreuve intégrée.



14/06/1996

DOC. 8 BIS

ANNEXE 4

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 4 E.S.S.T

EPREUVE INTEGREE

Programme du cours:

Voir feuilles annexe.

<u>NOTIONS SPECIFIQUES ET TECHNOLOGIE DU METIER</u>	<u>TECHNIQUE DE COUPE ET DE DECOUPE</u>	<u>TECHNIQUES D'EXECUTION</u>	<u>FABRICATION</u>
<p><u>ETRE CAPABLE:</u></p> <p><u>identifier, d'approprier</u> <u>le vocabulaire spécifique</u> <u>des notions connues et</u> <u>des techniques étudiées</u></p> <p>de sélectionner, contrôler utiliser les matières re- latives à la réalisation correcte d'un veston en tenant compte des divers éléments: * modèle, caractère * qualité d'exécution * prix de revient, temps alloué</p> <p>de sélectionner, assortir aux matières et modèles les fournitures de <u>mercerie</u></p> <p>de sélectionner, approprier exploiter le <u>matériel</u> <u>spécifique requis par les</u> <u>techniques d'exécution:</u></p> <p>* piqueuses diverses et attachements * presses, fers...</p>	<p><u>ETRE CAPABLE:</u></p> <p><u>en coupe</u></p> <p><u>d'adapter un gabarit de</u> <u>modèle de veston aux</u> <u>mesures du client</u></p> <p><u>en découpe</u></p> <p>- de calculer le métrage adéquat - de prévoir et d'organiser les diverses opérations préalables et d'accomplir la découpe et le marquage du veston</p> <p>- de préparer la bûche</p>	<p><u>ETRE CAPABLE:</u></p> <p><u>en technique d'assemblage</u></p> <p>- de sélectionner, adapter et exécuter le mode d'assemblage adéquat: * aux matières * aux tracés * aux points clés</p> <p>- <u>d'exécuter des poches:</u> * à tiroir * poitrine * appliquée * passepoilée * à griffe</p> <p>- <u>de réaliser:</u> * col et revers * fente milieu dos * col mode</p> <p>- <u>de poser</u> * des manches * des épaulettes</p> <p><u>en technique d'achèvement</u></p> <p>- de poser la doublure - de fixer les étiquettes</p>	<p><u>ETRE CAPABLE:</u></p> <p><u>de réaliser:</u></p> <p>un veston</p> <p><u>selon les méthodes et</u> <u>techniques industrielles</u></p>

exploiter les règles  
organisation du travail  
établissant la gamme  
montage

respecter les consignes

\* d'hygiène et de  
sécurité

\* d'ergonomie

appliquer:

\* les critères d'esthe  
tique vestimentaire

\* les règles de base  
du bien aller aux  
techniques exploitées

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 4 E.S.S.T

EPREUVE INTEGREE

Fixation des capacités terminales:

Au terme de l'unité de formation , l'étudiant démontrera en adaptant un gabarit de modèle de veston et le réalisant qu'il sait mettre en oeuvre les techniques et technologies spécifiques à la confection masculine.

L'évaluation portera notamment sur les capacités de l'étudiant à :

- choisir les matières et les achèvements appropriés au veston ainsi qu'aux critères d'esthétique vestimentaire;
- adapter un gabarit de modèle de veston aux mesures client
- couper et réaliser un veston.

14/06/1996

DOC. 8 BIS

ANNEXE 6

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 4 E.S.S.T

EPREUVE INTEGREE

Profil du chargé de cours:

Enseignant possédant la qualification requise: soit avoir une formation:

- en coupe et gradation pour homme
- en confection pour homme

De plus, dans l'intérêt du bon fonctionnement de la section, il est souhaitable de donner la priorité à un enseignant possédant de l'expérience utile.